

# ORDRE DU JOUR

## Conseil municipal

Type de séance : Ordinaire

Date de la séance : Lundi 9 septembre 2024

Début de la séance : 20 h

Emplacement : Salle du conseil, Hôtel de ville, 5801 boulevard Cavendish, Côte Saint-Luc, Québec

### Membres

Maire Mitchell Brownstein

Conseiller Oren Sebag District 1

Conseiller Mike Cohen District 2

Conseillère Dida Berku District 3

Conseiller Steven Erdelyi District 4

Conseiller Mitch Kujavsky District 5

Conseiller Lior Azerad District 6

Conseiller Sidney Benizri District 7

Conseillère Andee Shuster District 8

### Participez virtuellement ou en personne

Le public peut assister à la réunion du Conseil en personne ou par vidéoconférence.

Le lien pour la vidéoconférence se trouve à l'adresse suivante :

[www.CoteSaintLuc.org/fr/seances](http://www.CoteSaintLuc.org/fr/seances).

Le public peut poser une question pendant la période de questions de l'une des deux façons suivantes :

1. *Poser une question en personne dans la salle du Conseil.* Pour poser une question en personne, remplissez le formulaire de la période de questions à votre disposition à l'entrée de la salle du Conseil. Le formulaire vous demande votre nom et votre adresse.
2. *Soumettre une question par écrit à l'avance.* Soumettez une question par écrit avant 17 h le jour de la réunion en utilisant le formulaire web à l'adresse [www.CoteSaintLuc.org/fr/seances](http://www.CoteSaintLuc.org/fr/seances).

Les séances du Conseil sont diffusées en direct et archivées à l'adresse [www.CoteSaintLuc.org/fr/seances](http://www.CoteSaintLuc.org/fr/seances).

### Règles de la période de questions

- La Ville de Côte Saint-Luc permet aux résidents et aux non-résidents de poser des questions en français et en anglais lors des séances du Conseil.
- Toute personne souhaitant poser une question doit, au début de la séance du Conseil, remplir le formulaire à cet effet qui se trouve à l'entrée de la salle du Conseil.
- La période de questions d'une séance du Conseil est limitée à trente (30) minutes, mais elle peut être prolongée sous réserve de l'approbation de la majorité des membres du Conseil présents. Compte tenu de cette limite de temps et du souhait de permettre au plus grand nombre possible de personnes de poser des questions, chaque personne dispose de trois (3) minutes pour poser une (1) question et une (1) question de suivi au maire.
- Avant de poser une question, chaque personne doit indiquer son nom en entier.
- Après la discussion des points à l'ordre du jour, il y a une deuxième période de questions. Au cours de cette deuxième période de questions, les participants peuvent uniquement poser des questions sur des points à l'ordre du jour.
- Personne ne peut utiliser un langage violent, offensant ou irrespectueux lorsqu'il pose une question au maire.
- Lors d'une assemblée spéciale, les questions doivent se limiter aux points inscrits à l'ordre du jour.

- **Règles de la deuxième période de questions:**

La discussion des sujets à l'ordre du jour du Conseil est suivie d'une deuxième période de questions. Pendant la deuxième période de questions, les participants peuvent uniquement poser des questions sur les points à l'ordre du jour du Conseil. Veillez noter qu'il n'y a pas de deuxième période de questions pendant les réunions spéciales du Conseil. Le public peut poser une question pendant la deuxième période de questions en personne ou via le formulaire en ligne.

---

**\*\*Consultation publique à 19h45pm \*\***

Règlement 2632 intitulé : « Règlement sur les dérogations mineures »

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR POUR LA SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 2024**

**2. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**

- a. Procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2024 à 20 h

**4. AFFAIRES DÉCOULANT DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES**

**5. CORRESPONDANCE GOUVERNEMENTALE**

**6. RAPPORTS MENSUELS DES SERVICES ET RAPPORTS DU CONSEIL**

- a. Bibliothèque publique Eleanor London Côte Saint-Luc
- b. Finances et Technologies de l'information
- c. Services juridiques et Greffe
- d. Loisirs et Parcs
- e. Affaires publiques et Communications (juin, juillet, août 2024)
- f. Protection civile
- g. Travaux publics
- h. Ressources matérielles et Conseil général
- i. Développement urbain

**7. FINANCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

- a. Règlement 2634 à être intitulé : « Règlement 2634 abrogeant le règlement no 2603 autorisant un emprunt de 1 386 000 \$, y compris les frais professionnels, pour le remplacement de diverses conduites de service en plomb sur le territoire de la Ville de Côte Saint-Luc »
  - Avis de motion
  - Dépôt du projet de règlement
- b. Résolution pour l'approbation des dépenses pour le mois d'août 2024

**8. SERVICES JURIDIQUES ET GREFFE**

- a. Règlement 2628 à être intitulé : « Règlement 2628 concernant les règles de régie interne et des procédures des séances du Conseil »
  - Avis de motion
  - Dépôt du projet de règlement

**9. TRAVAUX PUBLICS**

- a. Octroi d'un contrat pour la collection des déchets, déchets encombrants et matières organiques (C-11-24-30)

**10. DÉVELOPPEMENT URBAIN – DIVISION DE L'INGÉNIERIE**

- a. Octroi d'un contrat pour des services professionnels concernant la restauration de l'enveloppe du bâtiment du Centre communautaire et aquatique (CCA) de la Ville de Côte Saint-Luc (C-13-24P)
- b. Ordre de changement pour le contrat de reconstruction de trottoirs pour l'année calendrier 2024 (C-07-24)

## **11. DÉVELOPPEMENT URBAIN – DIVISION DE L'URBANISME**

- a. Approbation d'un inventaire des immeubles construits avant l'année 1940 qui présentent une valeur patrimoniale sur le territoire de la Ville de Côte Saint-Luc
- b. Règlement 2630 à être intitulé : « Règlement sur les Projets particuliers de Construction, de Modification ou d'Occupation d'un Immeuble (PPCMOI)»
  - Avis de motion
  - Adoption du projet de règlement
- c. Règlement 2632 intitulé : « Règlement sur les dérogations mineures »
  - Adoption

### **11.1 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)**

- 10.1.1 8609 Cork
- 10.1.2 5651 Wolseley
- 10.1.3 5721 Wolseley
- 10.1.4 5868-5870 Shalom
- 10.1.5 5819 Wolseley
- 10.1.6 6700 (6730)L'avenue

### **10.2 Dérogation mineure**

- 10.2.1 5819 Wolseley
- 10.2.2 7485 Pineview

**12.** Position sur les points soulevés à la prochaine réunion du conseil d'agglomération de Montréal

## **13. AUTRES AFFAIRES EN COURS**

- a. Règlement 2398-8 à être intitulé : « Règlement 2398-8 amendant le règlement 2398 sur le stationnement et la sécurité publique afin de mettre à jour l'annexe comprenant différents éléments relatifs à la signalisation et au stationnement »
  - Avis de motion
  - Dépôt du projet de règlement

## **14. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **15. LEVÉE DE LA SÉANCE**